

La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°463/DÉCEMBRE 2025

Être parent

face à l'urgence
climatique

PSYCHO

Comment parler d'alcool
à son enfant ?



ÉDUCATION

La convention citoyenne
a rendu sa copie



1

Il•elle défend les droits de tous les enfants de l'école.



2

Il•elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il•elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

LES 5 ACTIONS CLÉS DU PARENT DÉLEGUE

fcpe



4



5

Il•elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Il•elle est soutenu•e dans ses initiatives par un réseau national et il•elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

SOMMAIRE

5 Instantanés

10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Être parent face à
l'urgence
climatique

21

En pratique

ORIENTATION • L'intelligence artificielle, une inquiétude en plus ?

SANTÉ • Écrans. La lumière bleue est-elle néfaste ?

PSYCHO • Fêtes. Comment parler d'alcool avec ses enfants ?

ÉDUCATION • Convention citoyenne : Une boussole pour repenser la place de l'enfant dans la société

26

Décryptage

La 3^e prépa-métiers

28

Regards croisés

JEAN-MARC BERTHET /
FLORENCE HEROUIN-LÉAUTÉY

Les politiques locales :
indispensables pour la réussite
éducative ?

30

Initiative

Amiante : une plainte
pour sortir de l'inertie

32

Nos actions

34

Portrait

Mohamed Rokia

édito

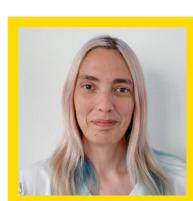
L'école doit protéger les enfants en toutes circonstances

“ L'école est un lieu repère, un lieu de protection qui doit garantir à chaque enfant sécurité et intégrité. Quand l'école ne tient pas cette promesse, c'est toute la société qui est responsable.

Les cas de violences sexuelles à l'école et dans le cadre périscolaire s'accumulent et montrent des failles béantes qu'il nous appartient de combler sans attendre. À ce titre, la commission d'enquête parlementaire sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires a proposé un certain nombre de préconisations qu'il est urgent de mettre en œuvre. Les scandales qui se font jour dans le temps périscolaire montrent l'absolue nécessité de rédiger un projet de loi couvrant aussi pleinement ce temps de vie de l'enfant.

La place des parents dans les structures périscolaires est aujourd'hui un impensé, un angle mort. Pour y remédier, la FCPE, fidèle à son engagement pour les droits et la protection des enfants, sera force de proposition dans les prochains mois à ce sujet.

Enfin, cet édito est l'occasion de vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et de vous adresser les voeux de la FCPE pour une année 2026, pleine de vie et de projets réussis. »



ANNE-CHARLOTTE ROSSI
Présidente de la FCPE

**Revue de la Fédération
des conseils de parents
d'élèves (FCPE)** 108, avenue
Ledru-Rollin. 75544 Paris
Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16
• www.fcpe.asso.fr •
fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directrice de la publication
et de la rédaction :
Anne-Charlotte Rossi
• Responsable
de la revue : Laurence
Guillermou • Rédactrice en
chef : Alexandra Defresne •

Conception graphique :
CITIZENPRESS
Rédactrices : Michèle Foin,
Émilie Gilmer, Anne-Flore
Hervé, Marianne Peyri.
• Infographie : David Lory •
Dessin p.34 : Bénédicte Govaert
• Crédits photos : iStock.
PUBLICITÉ
Mistral Média, 99 rue
Lafayette 75009 Paris •
Tél. : 01 40 02 99 00 •
mistralmedia.fr • Directeur
général : Luc Lehérécy.

IMPRESSION

Direct impression •
26 bis Boulevard
de Beaubourg -
32, ZA Paris Est
77184 Émerainville.
Conformément à la loi
n° 78 17 du 6 janvier 1978
informatique et libertés,
chaque adhérent, abonné,
assuré, dispose du droit
d'information, de
rectification et d'accès
auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous
sur le site
fcpe.asso.fr
pour s'abonner
gratuitement
à la Revue
des Parents.

—
Suivez-nous
sur



fcpenationale



fcpenationale



fcpenationale

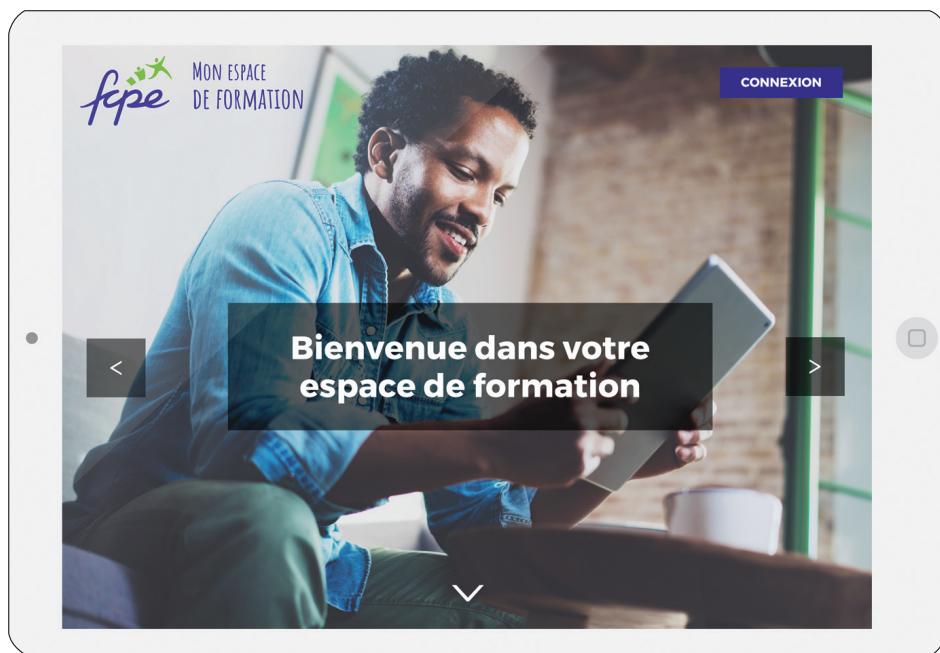
—
Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

—
Pages spéciales
départementales :
14, 45, 92.





J'AIME MON ÉCOLE PUBLIQUE.FR

*Un espace
de formation
pour les parents d'élèves*

Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

SPORT

Affichage obligatoire contre les violences

Depuis le 19 novembre 2025, tous les établissements sportifs doivent afficher les informations de [la cellule Signal-Sports](#), chargée de recueillir les signalements d'agressions sexuelles, de maltraitance, de harcèlement ou de toute autre fait de violence. Cette mesure, imposée par l'arrêté du 20 mai 2025, concerne près de 330 000 lieux de pratique. Une étape essentielle pour protéger les jeunes sportifs et libérer la parole. Depuis 2019, plus de 2 400 signalements ont été traités.

Victimes ou témoins peuvent écrire à signal-sports@sports.gouv.fr



PÉTITION

PARTIR !

En France, 33 % des 5-19 ans, soit 4,7 millions d'enfants, n'ont pas pu partir en vacances en 2024. Alors que ce droit fondamental vacille avec les coupes annoncées, la Jeunesse au plein air alerte : sans soutien, les inégalités se creusent et les plus fragiles sont privés d'un temps de respiration essentiel. Signez [la pétition](#) !



Justice des mineurs : éduquer et protéger

“Le fondement du droit des mineurs à une justice adaptée est simple : un enfant, ou un adolescent, n'est pas un adulte.» Publié le 19 novembre 2025, le rapport annuel de la Défenseure des droits Claire Hédon et du Défenseur des enfants Eric Delemar, intitulé *Le droit des enfants à une justice adaptée*, rappelle que la sanction n'a de sens que si elle s'accompagne d'un parcours éducatif qui protège, explique la loi et favorise la réinsertion.

Malgré les principes inscrits dans le Code de la justice pénale des mineurs, le rapport pointe un relèvement éducatif fragilisé par le manque de moyens : mesures non appliquées faute d'éducateurs, enseignement réduit en détention, activités quasi absentes, maintien des liens familiaux compromis. Les auteurs signalent aussi des atteintes persistantes aux droits des mineurs : contrôles

abusifs, auditions sans avocat, conditions de garde à vue indignes.

Renforcer l'EMC

Alors que 55 % des mineurs délinquants sont suivis par l'aide sociale à l'enfance et 72 % ont connu une déscolarisation prolongée, le rapport préconise de renforcer prévention, soutien aux familles et continuité éducative.

Parmi les 25 recommandations formulées, l'une rejoint particulièrement la position de la FCPE : garantir que les enfants soient réellement informés de leurs droits. Cela passe par l'effectivité du volume horaire d'enseignement moral et civique (EMC) et par le renforcement des cycles d'EMC consacrés à la justice, afin de mieux sensibiliser les élèves au droit et à leurs droits.



EN SAVOIR PLUS :
[Internet](#) Lire le [rapport](#) en ligne.



On en parle !

1. GARDE



Bonne nouvelle pour les parents dont les enfants sont en résidence alternée ! Depuis le 1er décembre, le complément de libre choix du mode de garde (CMG) peut être versé indépendamment à chacun des deux parents, à condition qu'ils fassent garder leurs enfants par un assistant maternel agréé ou une garde d'enfant à domicile.

2. INTERDICTION

Emmanuel Macron a annoncé qu'il comptait élargir au lycée l'interdiction du téléphone portable à partir de la rentrée 2026. La FCPE juge la mesure inapplicable et préfère une régulation de l'usage. Elle réclame un programme éducatif du primaire au lycée pour découvrir ce qu'est un réseau social, ce qu'est le cyberharcèlement, comment vérifier une information...

3. CLASSE DEHORS

Très peu d'informations existent sur ce que pensent les parents de la classe dehors et sur leur niveau de connaissance du sujet. C'est pourquoi l'association, la Fabrique des communs pédagogiques, lance une enquête auprès des parents afin de comprendre leurs perceptions et représentations de cette pratique.

“Les écrans et toi... Comment ça va ?”



NUMÉRIQUE

LEUR BIEN-ÊTRE, UNE PRIORITÉ !

Le Safer Internet Day revient le 10 février 2026 pour deux mois de mobilisation dédiés à un usage responsable du numérique. Organisée en France par Internet sans crainte, cette 23^e édition s'affiche sous le slogan « Les écrans et toi... comment ça va ? » et interroge l'impact du digital sur le bien-être des jeunes et comment le préserver. Depuis le mois de novembre, les établissements scolaires sont invités à participer à un concours d'affiches, tandis que des kits

pédagogiques et des guides pour les familles encouragent à poursuivre les échanges en famille à la maison dans une démarche de coéducation. Nouveauté cette année : une boussole des écrans, un outil collaboratif gratuit d'aide à la décision, qui permet d'évaluer si la situation est adaptée à son enfant. Un webinaire à l'attention des parents, prévu le 11 février à 18h30, apportera des clés de compréhension et des pistes d'action. La FCPE est partenaire de l'opération.



7130

NOUVEAUX CAS

de cancers sont causés par les papillomavirus humains, chaque année en France.

SANTÉ

Campagne de vaccination au collège

Pour la 3^e année consécutive, la campagne vaccinale contre les papillomavirus humains (HPV) se poursuit dans les collèges. Elle concerne tous les élèves – filles et garçons – de 5^e et de 4^e. Cette vaccination, recommandée entre 11 et 14 ans, à titre préventif, relève d'une démarche volontaire pour les élèves et leurs parents. L'autorisation parentale des deux parents est recueillie au préalable. Les parents demeurent libres d'emmener leur enfant se faire vacciner chez le professionnel de santé de leur choix. En 2025, face à l'augmentation importante des infections invasives à méningocoque (ménigittes) ACWY observée depuis plusieurs années, les parents pourront également faire vacciner leurs enfants contre les méningocoques ACWY.

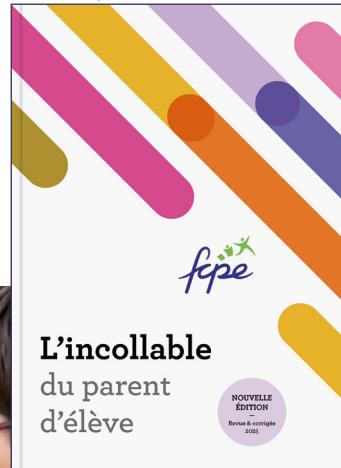
EN SAVOIR PLUS :

Internet Lire le dépliant de l'Institut national du cancer.



PRIX UNITAIRE
2025 (HORS FRAIS
DE PORT) : 22 € TTC

Aperçu de la couverture



L'incollable du parent d'élève

NOUVELLE ÉDITION

—
Revue & corrigée
2025



Une mise à jour des évolutions réglementaires les plus récentes (réforme du lycée, réforme de la voie professionnelle, choc des savoirs, diplôme national du brevet 2026...).



Des nouvelles fiches :
la construction du citoyen,
agir en cas de violences sexuelles
en milieu scolaire...

Commandez
votre exemplaire sur
e-bt.fr/boutique/fcpe

Les exposer, c'est les mettre en danger



OUVRAGE

C'EST PAS JUSTE !

« Pourquoi ma mère qui est infirmière gagne moins que mon père qui est banquier ? ». L'Observatoire des inégalités vient de publier un ouvrage illustré destiné aux enfants dès 11 ans pour leur donner des clés de compréhension sur les inégalités et les discriminations, et qu'ils soient capables de mieux lutter contre. Plus de 700 ateliers menés auprès de 15 000 jeunes ont inspiré ce guide.

À commander [en ligne](#).
Prix : 10 €.

Ensensibiliser les enfants à l'utilisation des réseaux sociaux est essentiel. Engager les parents à être exemplaires en la matière, l'est tout autant. Aujourd'hui, un enfant apparaît en moyenne sur 1300 photos publiées avant 13 ans, jusqu'à 70 000 à sa majorité. Une pratique courante mais loin d'être anodine. C'est pourquoi la FCPE, en partenariat avec Internet sans crainte, diffuse une affiche pour sensibiliser les parents au sharing, et les inciter à davantage de vigilance.

Car ces publications peuvent exposer les enfants : 50% des images diffusées sur les forums pédopornographiques proviennent de clichés pris par les parents.

L'enfant doit être d'accord

Publier, c'est aussi révéler des données personnelles, des lieux fréquentés, ou construire une identité numérique difficile à effacer, source future de cyberharcèlement ou d'usurpation. La loi Studer (2024) impose désormais d'obtenir le consentement de l'enfant : sans accord, aucune diffusion n'est autorisée, et une atteinte grave peut mener à la perte de "l'autorité parentale numérique".

Les bons réflexes : réfléchir avant de poster, masquer le visage, éviter de mention-



ner son prénom, son nom et sa localisation, protéger l'intimité, paramétrier ses comptes en privé, privilégier les messageries, et exercer les droits numériques de son enfant le cas échéant.



EN SAVOIR PLUS :
[Téléchargez](#) l'affiche pour la diffuser.

ORIENTATION

Les webinaires FCPE en replay

Tu vas faire quoi l'année prochaine ? Dorénavant, dès le mois de décembre, la question se pose en famille !

La FCPE a donc dédié un cycle de webinaires gratuits pour aider les parents d'élèves à accompagner l'orientation de leurs enfants. Au programme : comprendre Parcoursup avant son ouverture avec Jérôme Teillard, chargé de mission au ministère de l'Enseignement supérieur, bien choisir ses spécialités au lycée avec l'Étudiant ou encore maîtriser la plateforme Avenir(s) avec l'Onisep. Animées par des experts de l'éducation et de l'orientation, ces sessions visent à offrir repères et conseils pratiques, de la seconde à la terminale. Tous les webinaires sont accessibles en replay sur notre site : fcpe.asso.fr.



2,3 MILLIARDS D'EUROS,
dont 1,4 milliard pour les infrastructures, seront nécessaires pour la période 2026-2030.

ANNONCE

Après le SNU, voici le service militaire volontaire

Face au lancement d'un service militaire volontaire de dix mois, annoncé le 27 novembre 2025 par le président de la République, Emmanuel Macron, la FCPE hausse le ton. Tandis que 3 000 jeunes seront mobilisés dès 2026 pour libérer les effectifs professionnels, l'exécutif incite aussi les lycéens à effectuer leur stage de seconde dans les armées. La FCPE rappelle ses valeurs humanistes : l'école publique doit former des citoyens éclairés, et non servir de relais au recrutement militaire. « Une nation forte s'appuie sur une école publique forte, et l'entrée dans les armées doit être et rester une démarche libre, personnelle et volontaire, en dehors de l'école ».



EN SAVOIR PLUS :
[Internet](#) Lire la déclaration de la FCPE en CSE du 4 décembre.

Qui a toujours soif d'aventure ?

ASSURANCE EXTRASCOLAIRE

-15%

pour toute première souscription*

mae.fr



GRANDIR
AVEC ASSURANCE

* Offre valable jusqu'au 15/09/2025, uniquement sur la première année de cotisation et pour toute première adhésion à la formule MAE Génération en renouvellement automatique.

AP EXTRA 06/25 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Pierre Baëlen

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées pour toute la famille !



PATRIMOINE

CONTES ET HISTOIRES

Depuis plus de vingt ans, « Contes et histoires » invite petits et grands à vivre la magie des fêtes au cœur du patrimoine. Du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026, près de 50 sites en France s'illuminent et s'animent pour proposer spectacles, contes, ateliers et déambulations, à vivre en famille. Les pierres murmurent et les contes prennent vie !

Internet monuments-nationaux.fr

CONCOURS

Faune & flore

Pour la 4^e année, le CIDJ lance son concours BD #Jedessine-MonEuropeverte. Jusqu'au 21 mars 2026, les jeunes de France ou de Belgique, de 15 à 25 ans, sont invités à illustrer leur vision d'une Europe plus verte autour du thème de la faune et de la flore. À gagner ? Un week-end en Europe pour 2 personnes à Bruxelles, Strasbourg, Marseille ou Amsterdam !

Internet cidj.com



POÉSIE

DIGITAL ABYSESSES

Au Musée en Herbe à Paris, jusqu'au 29 mars 2026, **Miguel Chevalier**, artiste français né à Mexico, invite à une immersion numérique dans les abysses : créatures miniatures, sculptures luminescentes, projections interactives et parcours ludiques célèbrent la beauté fragile des océans.



musee-en-herbe.com

Olivia

CINÉMA

À 12 ans, Olivia voit son quotidien bouleversé du jour au lendemain, sa famille étant expulsée de son logement. Elle va devoir s'habituer à une nouvelle vie plus modeste et veiller seule sur son petit frère Tim. Heureusement, leur rencontre avec des voisins chaleureux va transformer leur monde en une vraie aventure. Dans ce film d'animation en stop motion, la réalisatrice

espagnole, Irene Iborra Rizo, réussit à aborder le sujet de la précarité avec une grande tendresse et une vraie lumière. Elle y célèbre la force intérieure des enfants, et leur incroyable capacité de résilience.

À l'affiche le 21 janvier 2026.

SORTIE

Glisse

Au Grand Palais, sur les rooftops des grands magasins, et même au Parc des princes... À Paris, mais aussi de Roubaix (Nord) à Barcarès (Pyrénées-Orientales), les patinoires éphémères sont désormais un rendez-traditionnel des fêtes de fin d'année. Une activité qui fait briller les yeux des enfants, et qui promet toujours quelques fous rires.



BALLET

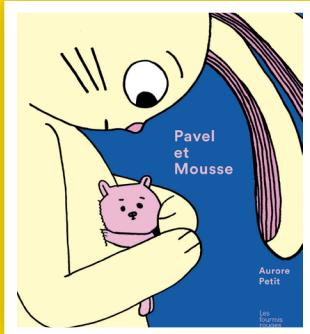
CASSE-NOISETTE

Benjamin Millepied signe à La Seine Musicale (7-11 janvier 2026) un Casse-Noisette audacieux mêlant héritage académique et souffle contemporain. Portée par la scénographie poétique de Paul Cox et la musique enregistrée par l'Orchestre Philharmonique de Nice, cette création réinvente le conte en une fête du mouvement. Un prolongement féerique des fêtes.

Internet laseinemusical.com



ALBUM

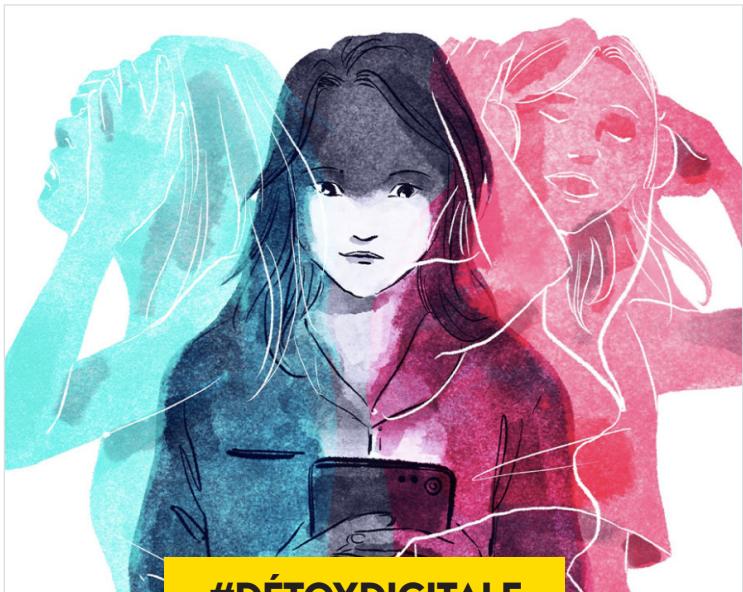


Pavel et Mousse

Lauréat de la Pépite de l'album illustré 2025 au célèbre salon de Montreuil, le livre d'Aurore Petit raconte l'histoire du lapin Pavel, qui trouve un panda abandonné. À travers ces deux héros, l'autrice pose une question simple : Qu'est-ce qui fait qu'on est l'enfant de ses parents et inversement ?

Dès 2 ans.

Éd. Les Fourmis rouges, 14,90 €.



#DÉTOXDIGITALE

Alors que la tendance est à limiter, voire interdire les écrans pour les enfants, les adultes peuvent aussi montrer l'exemple. Voici trois idées pour un sevrage pendant les fêtes et des retrouvailles IRL (in real life) !



DITES-LUI QUE JE L'AIME

C'est une rencontre entre deux femmes qui ont vécu la même déchirure. La perte de leur maman avant 15 ans. Leur histoire se fait écho et le livre autobiographique de Clémentine Autain donne une magnifique occasion à Romane Bohringer de partir sur les traces de sa propre mère et de son histoire. Un film poignant qui montre à quel point les blessures d'enfance façonnent le devenir adulte.



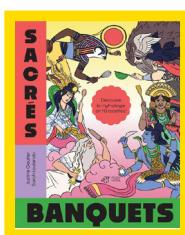
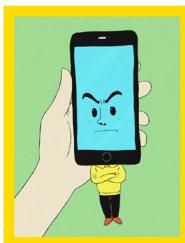
En salles depuis le 3 décembre.

PODCASTS

NOS VIES NUMÉRIQUES

Nous sommes plus de 5 milliards à avoir un smartphone, et à passer notre vie à caresser sa vitre (85 jours par jour en moyenne). Voici « Ctrl+Alt+Suppr nos vies », une playlist garantie sans écran proposée par Arte radio, avec plusieurs podcasts qui auscultent cette féroce addiction.

arteradio.com



CUISINE

SACRÉS BANQUETS !

Lâcher son téléphone, découvrir la mythologie et cuisiner en famille : d'une pierre, trois coups ! Dans ce beau livre de Justine Gautier et Sarah Loulendo, c'est Poséidon qui vous apprendra à réaliser un tarama, ou Frigg, déesse de l'amour, qui vous donnera les secrets de son krydderkake ! À vos tabliers.

Ed. Thierry Magnier, 21,50 €.



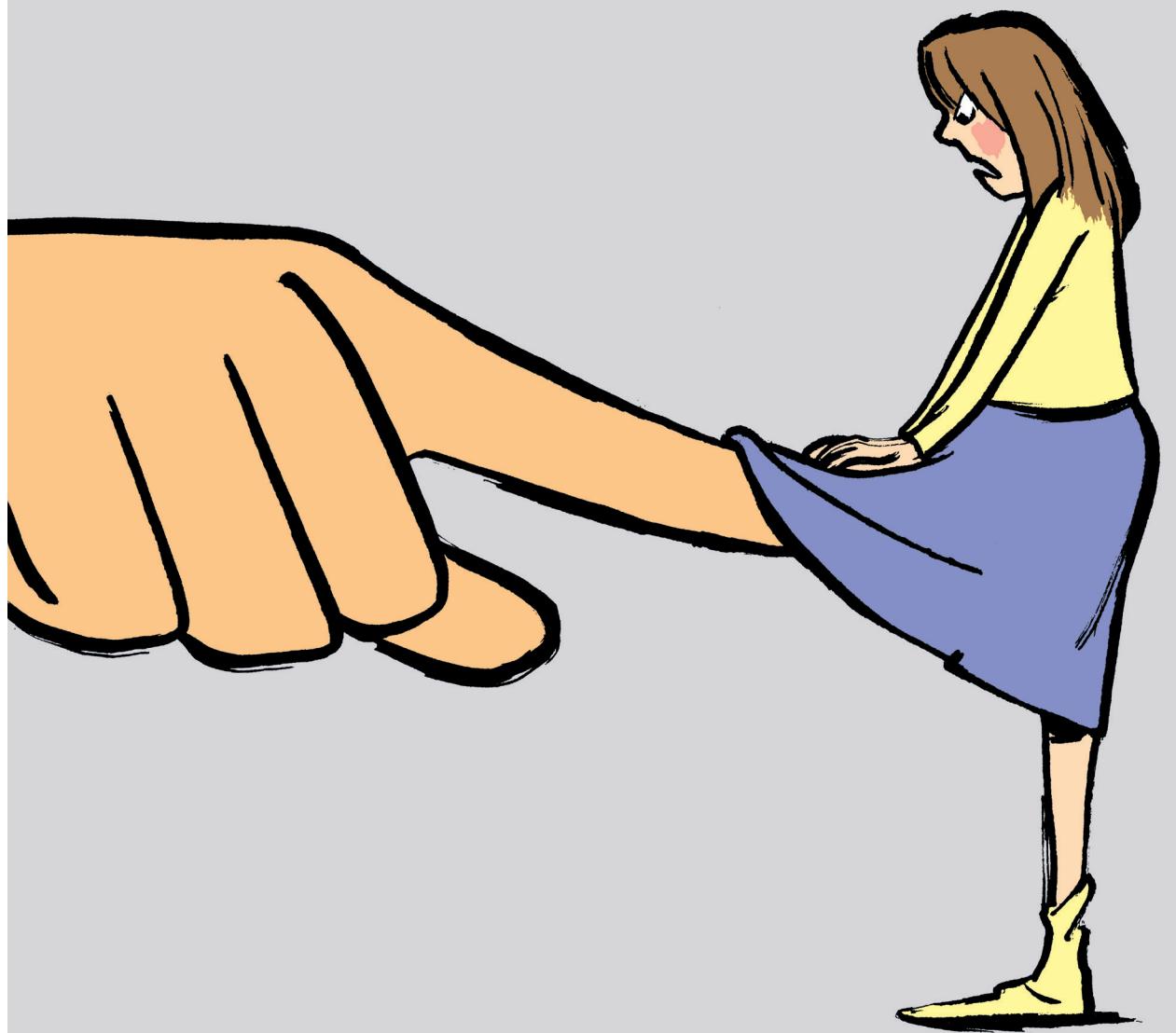
JEU

BEHIND

Un puzzle, mais sans image et avec des pièces parfaitement carrées. C'est le défi collaboratif que propose *Behind*. Pour parvenir à tout assembler, il vous faudra résoudre une énigme, ou reconstituer une BD de Martin Vidger, à l'aide des indices qui figurent au dos des pièces. Fun et intelligent.

KYF Edition. Environ 20 €. À partir de 10 ans.

#STOPINCESTE





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Comprendre la transformation de nos façons d'éduquer
2. Identifier les dilemmes des familles
3. Vivre l'écologie en famille sans angoisser



dossier



Être parent face à l'urgence climatique

Pour beaucoup de parents, l'arrivée d'un enfant marque une prise de conscience des enjeux climatiques. Malgré l'éco-anxiété et le sentiment d'impuissance, nombreux d'entre eux se mobilisent pour amener leur famille vers d'autres modes de vie et de consommation. Enquête.

Texte :
ÉMILIE GILMER



Quel impact sur la façon d'être parent ?

Hausse des températures, sécheresses, incendies, montée des eaux... La longue litanie de catastrophes qui s'annoncent – ou se déroulent déjà sous nos yeux – ne cesse de s'allonger. Comment faire face à cette réalité, surtout quand on a mis au monde un (ou des) enfant(s) et que l'on se sent responsable de son (leur) avenir ? Selon une enquête MAIF-CSA « Parentalité & éco anxiété »¹ réalisée en 2023, les inquiétudes liées à la situation environnementale ont, pour 53 % des parents interrogés, une influence sur la manière dont ils éduquent leurs enfants. 68 % d'entre eux disent même avoir mis en place des actions quotidiennes avec leurs enfants dans le but de préserver la planète. La parentalité comme déclencheur d'une prise de conscience écologique ? La journaliste Charlotte-Meyer² qui a enquêté pendant trois ans sur ce sujet, confirme : « Parmi les personnes que j'ai rencontrées, beaucoup étaient déjà engagées dans une démarche écologique avant de devenir parents, mais le fait d'avoir un enfant a été un moteur pour accélérer la cadence. » Avec des choix plus ou moins radicaux... « Certains, à la marge, ont rejoint un éco-lieu ou créé le leur, avec des dynamiques d'autonomie assez avancées ; faire son propre potager, produire son pain, etc. D'autres ont fait le choix de « rester dans le système », dans les villes, pour le changer de l'intérieur. »

Un gain en termes de qualité de vie

Jérémie Pichon, militant associatif, conférencier et coauteur de *La famille (presque) zéro déchet*³, a connu ce déclic-là en 2008, année de naissance de sa fille aînée. « J'étais déjà engagé pour l'environnement depuis 1998, mais l'arrivée de mon premier enfant a marqué un tournant, notamment sur la question de l'alimentation. Nous avons basculé vers le « tout bio », le fait maison et les produits locaux, dit-il. Au départ, c'était surtout une préoccupation liée à la santé, je voulais que ma fille, puis mon fils qui est arrivé trois années plus tard, mangent des produits sains. » Mais très vite, ce mode de vie écolo dépasse la question de l'alimentation. Pour tous les biens de consommation (ou presque), la famille adopte de nouveaux gestes : acheter en vrac, fabriquer ses produits, réparer plutôt que jeter, acheter d'occasion ou reconditionné. Avec des



« Ne plus faire d'enfants n'est pas du tout une réponse à la crise. [...] Notre situation est due à nos modes de vie ultra-consommateurs. »

— JÉRÉMIE PICHON, MILITANT ASSOCIATIF



69 %

C'EST LA PROPORTION de parents qui disent aborder eux-mêmes, au moins de temps en temps, le sujet de l'environnement et de la situation climatique avec leur (ou leurs) enfant(s). 80 % des enseignants interrogés, par ailleurs, disent l'aborder avec leurs élèves.
(Source : enquête MAIF-CSA, 2023.)

bénéfices au-delà de leurs espérances... « Consommer moins mais mieux représente un gain incroyable en termes de qualité de vie, dit-il. On est en meilleure santé, on gaspille moins donc on dépense moins d'argent, on crée des liens sociaux de proximité en intégrant des réseaux d'échange et de solidarité... » Sans compter le sentiment de « réalisation personnelle » qui émane de ces choix, et l'idée gratifiante que l'on est une partie de la solution... »

« On n'est pas des anti-tout ! »

À condition, toutefois, de résister aux vents contraires... Car adopter un mode de vie écolo n'a pas toujours bonne presse. « Les médias dominants s'adonnent à un écolo-bashing devenu insupportable, s'insurge Jérémie Pichon. On laisse à penser que l'écologie, c'est anti-tout, ce n'est que de la contrainte, de la taxe, les écolos voudraient empêcher tout le monde de manger, de vivre. C'est archi faux ! Ma famille et moi avons une vie normale, confortable, épanouissante » Ses enfants, deux ados de 17 et 14 ans, ont d'ailleurs acquis un certain nombre de réflexes sans difficulté. « Ma fille cuisine des pâtisseries incroyables, elle achète ses friandes d'occasion sur Vinted, elle y vend aussi ses

« Les personnes qui se lancent dans des modes de vie alternatifs restent, majoritairement, des personnes privilégiées d'un point de vue socioculturel. »

CHARLOTTE MEYER, JOURNALISTE

bouquins. Elle va voir ses copines avec son vélo électrique, elle est très épanouie. Elle a même fait le choix d'être végétarienne, et on l'accompagne dans cette démarche, même si ce n'est pas notre cas. » Une transition écologique, à l'échelle de la famille, qui induit, aussi, la transmission de valeurs en termes de vivre-ensemble ; davantage de coopération, le partage, la mutualisation. « L'idée de ces familles est de tout mettre en place pour élever leur enfant différemment, souligne Charlotte Meyer. Lui donner les clés pour faire émerger ensemble une société qui soit plus juste et plus respectueuse du vivant. »

Une angoisse paralysante

Chez une part de la population, pourtant, avoir une conscience aigüe de la crise environnementale entraîne plutôt l'effet inverse : une angoisse si grande qu'elle en devient paralysante. Au point, par exemple, de réfréner un désir d'enfant. L'enquête MAIF-CSA révèle, par exemple, que 31% des individus déclarant ne pas vouloir d'enfants font un lien avec la situation environnementale. « En réalité, ne plus faire d'enfants n'est pas du tout une réponse à la crise, ce n'est pas ça qui va résoudre le problème, se désole Jérémie Pichon. Quand je vais à la rencontre des jeunes, dans les lycées ou à la fac, je leur rappelle que ce n'est pas la démographie qui est en cause aujourd'hui. Notre situation est due à nos modes de vie ultra-consommateurs. On est dans une situation de croissance économique qui n'est pas soutenable pour notre petite planète. Ce n'est pas le fait d'être 8 milliards sur Terre qui crée cette situation-là. Quand on regarde les rapports de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), on constate que l'on peut nourrir 12 milliards d'individus aujourd'hui en bio, en agroécologie. » D'autant plus que cette option radicale serait,

de l'aveu des parents que Charlotte Meyer a rencontrés, une forme d'auto-sabordage... « Ne plus faire d'enfant c'est considérer que demain, c'est déjà foutu. Ça voudrait dire qu'on ne croit pas nous-mêmes à ce qu'on est en train de faire... »

Un engagement marqué par l'appartenance sociale

Reste que beaucoup de parents se sentent encore très peu concernés par ces préoccupations écologiques. « Quand j'étais enceinte, j'ai rejoint un réseau social de mamans, raconte Charlotte Meyer. Je me suis confrontée à des familles pour qui l'écologie n'était pas du tout un sujet ou qui, dès qu'on prononce le mot écologie, rétorquent que c'est du mépris social parce que les mesures prises par le gouvernement, disent-elles, se font au détriment des plus précaires. » De fait, et même si les militants de terrain veillent à associer justice sociale et justice climatique, le profil des parents écolo demeure assez homogène. « Il est vrai que les personnes qui se lancent dans des modes de vie alternatifs restent, majoritairement, des personnes privilégiées d'un point de vue socioculturel », reconnaît la journaliste. Quand, dans le même temps, l'écologie est de plus en plus perçue par les classes populaires comme un nouveau privilège... Une réalité qui freine la transformation de la société et qui appelle, surtout, une prise de conscience collective pour ne laisser personne sur le bas-côté...

(1) Questionnaire auto-administré en ligne via le panel CSA, entre le 17 mai et le 29 mai 2023, auprès d'un échantillon de 1005 Français âgés de 18 ans et plus et d'un échantillon de 502 enseignants français en école élémentaire, collège et lycée, de l'enseignement public et privé.

(2) Spécialisée dans les questions environnementales, elle dirige Combat Le Média, revue de la révolution écologique et sociale par les femmes. Elle est l'autrice de *Les Enfants de l'Apocalypse - Faire des mômes n'empêche pas d'être écolo*, Tana Éditions, 2025.

(3) Thierry Souccar Éditions, 2024.



DEUX TIERS
des parents ont le sentiment que leur enfant est inquiet par rapport à la situation environnementale.
(Source : enquête MAIF-CSA, 2023.)

L'AVIS DE LA FCPE

La FCPE affirme avec force que l'éducation aux enjeux du changement climatique doit être intégrée de façon transversale, de la maternelle au lycée. C'est un impératif pour notre société. Former les enfants et les jeunes à comprendre les causes, les impacts et les solutions face au réchauffement est indispensable pour qu'ils puissent agir, penser et répondre à ce défi collectif.

À l'école, les savoirs scientifiques sont transmis, l'information fiable prévaut face aux fake news des climatosceptiques, l'esprit critique permet de déconstruire les discours fallacieux. Sensibiliser les élèves à l'environnement ne doit pas être cantonné à quelques heures : il doit irriguer tous les enseignements et devenir un pilier de la citoyenneté éclairée et de l'engagement pour un avenir durable.



EN SAVOIR PLUS :

Librairie Le Monde de la parentalité face à l'urgence écologique, édition La Plage, 2025. Dix personnalités qui lient à leur façon parentalité et écologie, livrent leur histoire et leurs sensibilités plurielles. Des récits engagés sous le marrainage de Jeanne Hénin.





La parole à...

La parentalité écologique au quotid

Éco-gestes, consommation sobre et responsable, respect de la nature et du vivant... De plus en plus de parents mettent l'écologie au cœur de leur éducation. Témoignages.



« J'essaie de transmettre à ma fille l'amour du vivant et la beauté des choses »

Nadja, 46 ans, maman d'Inaya, 9 ans et demi.

Une préoccupation constante. « Depuis que ma fille est arrivée, mon questionnement est de savoir si l'on est dans un environnement suffisamment résilient pour pouvoir l'épargner de la brutalité dans laquelle le monde risque de basculer ? Ce qui me fait le plus peur, c'est la réaction de la société humaine face à un effondrement du système, car je trouve que nos relations actuelles sont très peu fondées sur la solidarité et l'entraide. Parfois, quand je suis fatiguée et que je pense à tout ça, j'ai du mal à regarder ma fille dans les yeux... »

Un besoin de prendre soin. « J'ai aujourd'hui un objectif en tête : l'outiller intellectuellement et émotionnellement pour qu'elle puisse se construire et deve-

nir autonome dans ce monde. J'essaie de lui transmettre l'amour du vivant et la beauté des choses, en accueillant ses peurs quand c'est nécessaire. Un été, à Toulouse, il y a deux ou trois ans, Inaya est venue nous voir effrayée à l'idée que l'on meure de la chaleur. À ce moment-là, avec son père, on lui a parlé très calmement du changement climatique, on lui a dit des choses simples sans masquer la réalité. On lui a expliqué que notre confort de vie, effectivement, allait changer mais qu'on serait là auprès d'elle pour vivre cela, et surtout, qu'on s'y adapterait. »

Un moteur pour agir. « Nous sommes contemporains de cette crise climatique. Maintenant, que peut-on créer pour que l'avenir soit acceptable ? Je m'engage au quotidien pour répondre à cette question, ça me donne de la force et de l'énergie. Actuellement, dans mon travail, j'accompagne les territoires dans leur transition énergétique, dans le but de faire émerger des coopératives citoyennes autour des énergies renouvelables. Ce que je ne supporte pas, c'est le discours qui consiste à dire : « Ça sera aux jeunes générations de

Depuis 2020, l'élection d'écodélégués dans les classes de collège et de lycée est prévue à raison d'au moins un écodélégué par classe. Elle peut également être proposée aux élèves de CMI et CM2. (Circulaire du 24 sept. 2020).

Extrait de la vidéo "L'accompagnement des écodélégués", Canotech, 2024.



DR

QUE FAIT L'ÉCOLE ?

Quelle place pour la transition écologique dans les programmes scolaires ? Selon l'enquête MAIF-CSA « Parentalité & éco-anxiété », 73 % des enseignants français estiment n'être pas assez formés et outillés pour enseigner l'environnement et le climat aux élèves. Résultat : seuls l'investissement personnel du professeur et sa sensibilité déterminent l'évocation de la crise climatique ou les projets écologiques... « Je me souviens que lorsque ma fille était au primaire, elle a travaillé durant toute une année sur une démarche zéro déchet parce que sa maîtresse y était très sensible, observe Jérémie Pichon, militant associatif et conférencier. Mais l'année d'après, elle a changé d'enseignant et plus rien... » Lui en est convaincu : « Ça devrait être enseigné de manière transversale, partout, dans toutes les matières. On devrait faire des maths en calculant les émissions de CO2... Bref, il faudrait remettre l'écologie au centre de l'école ! »

ien

trouver des solutions ». Je trouve ça lâche et déresponsabilisant. On a tous quelque chose à faire aujourd'hui pour faire face à cette crise. Et n'attendons pas de voir comment nos enfants vont faire avec. Rappelons-nous ce proverbe : nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants... Essayons de la leur rendre la moins abîmée possible. »



« Depuis que je suis maman, j'ai changé ma façon de consommer »

Carine, 40 ans, maman de Mathilde, 9 ans.

Un nouveau départ. « J'étais déjà sensible aux questions d'écologie mais la naissance de ma fille a provoqué une prise de conscience : j'ai eu envie d'agir différemment, de me tourner davantage vers les autres et de trouver des petites solutions qui font sens. À l'époque, je travaillais

dans le tourisme et j'ai rencontré une personne qui animait des ateliers éco-responsables pour apprendre à fabriquer ses propres produits (sa lessive par exemple). Ça a été une révélation : j'ai quitté mon travail et j'ai créé ma propre activité pour animer, moi aussi, des ateliers de sensibilisation. Mais tout ce que j'ai appris, je l'ai d'abord appliqué chez moi, dans mon quotidien, avec ma famille. »

Une histoire de transmission. « Je veux apprendre à ma fille que l'on n'est pas tout le temps obligé d'acheter de nouvelles choses, car derrière un produit neuf, il y a de la fabrication qui entraîne de la pollution et génère des déchets. Il y a quelques années, j'étais comme beaucoup de gens, ultra consommatrice. Puis, j'ai eu envie de dire stop : arrêtons de gaspiller, de dépenser l'argent n'importe comment et d'utiliser des produits toxiques pour notre santé. J'ai revu tout mon mode de vie, sans me priver pour autant. Ma fille est sensibilisée à cela car elle me voit agir au quotidien, elle sait qu'on ne jette pas n'importe quoi,

qu'avant de jeter, on peut donner. »

Une aventure humaine. « Je ne suis pas pour le passage en force. Je pense qu'il faut inviter les gens doucement à prendre un peu de recul sur ce qu'ils vivent, sur la manière dont ils consomment. Leur dire aussi qu'adopter un mode de vie plus écologique, c'est gagner en relations de qualité, en échanges, en partage d'expériences. L'idée n'est pas seulement de faire des économies ou de prendre soin de la planète, c'est aussi de se reconnecter un peu à soi et aux gens qui nous entourent. »



« L'éco-anxiété peut être une opportunité pour agir »

L'angoisse provoquée par le dérèglement climatique est en augmentation chez les jeunes. Décryptage avec **Alice Desbiolles, médecin de santé publique et épidémiologiste.**

Comment définit-on l'éco-anxiété ?

Il s'agit d'une inquiétude anticipatoire par rapport à l'avenir, du fait des dérèglements environnementaux d'origine humaine. Cette inquiétude provoque un panel d'émotions ; de la peur, de la colère, de la tristesse, un sentiment d'impuissance, voire de culpabilité. L'éco-anxiété n'est pas à proprement parler une pathologie, elle n'est d'ailleurs pas reconnue comme telle. Car, dans la majorité des cas, on parle d'une éco-anxiété adaptative, c'est-à-dire d'une inquiétude légitime au regard des informations dont on dispose sur le dérèglement climatique. Cela étant, parfois, ces émotions sont tellement intenses qu'elles ont un retentissement négatif sur la vie de l'individu et peuvent se manifester par des symptômes dépressifs. On bascule alors dans une forme d'anxiété pathologique. À noter toutefois que, dans ce cas, la détresse exprimée est souvent un point d'appel pour d'autres problématiques sous-jacentes.

Quelle est aujourd'hui la proportion d'enfants et d'adolescents concernés ?

Cela reste difficile à évaluer. On observe toutefois que c'est un phénomène en progrès, du fait des effets du dérèglement climatique qui se poursuivent et s'amplifient. Cela dépend aussi des choix de société qui sont faits : se dire qu'on ne va pas dans le bon sens ou constater une forme d'inaction sont des facteurs aggravants de l'éco-anxiété.

Comment répondre à cette éco-anxiété en tant que parents ?

Tout dépend de l'âge de ses enfants. Les plus jeunes sont à un stade de leur construction où ils ont envie de bien faire, de répondre aux attentes. Avec eux, il s'agit de privilégier des petites actions du quotidien, très concrètes, qui vont leur permettre de s'inscrire dans une dynamique positive, voire dans une forme de joie. Avec les adolescents, c'est différent. Parce qu'ils sont davantage en lien avec leurs pairs, ils vont déconstruire leurs principales figures d'attachement, comprendre que tout n'est pas noir ou blanc, constater que les



adultes qui sont censés prendre de bonnes décisions peuvent être finalement assez faillibles. Il va falloir alors, parfois, répondre à ce sentiment de trahison ou de colère, en préservant le lien et en accueillant leur volonté d'action et d'engagement.

De quelle manière ?

Si un ado, par exemple, veut devenir végétarien dans une famille qui n'a pas fait ce choix-là, l'idée est d'essayer de trouver un terrain d'entente. On peut lui dire : « Ok, on entend tes griefs, on entend ta volonté. En revanche, il faut que tu t'impliques dans ce changement et que l'on porte cet effort ensemble. » L'idée est qu'il comprenne qu'avoir des convictions réclame de l'énergie, du temps, un investissement. Ainsi, si l'on est attentif à ses préoccupations et que l'on s'engage avec lui dans un échange constructif, on a des chances de transformer l'éco-anxiété en moteur d'autonomie, d'action, de lien. Cela permettra de partager un vocabulaire commun, peut-être de faire évoluer le regard des uns et des autres, de créer une identité familiale autour de cette question. En bref, je pense qu'il faut voir l'éco-anxiété comme une opportunité pour passer à l'action et progresser ensemble.

EN SAVOIR PLUS

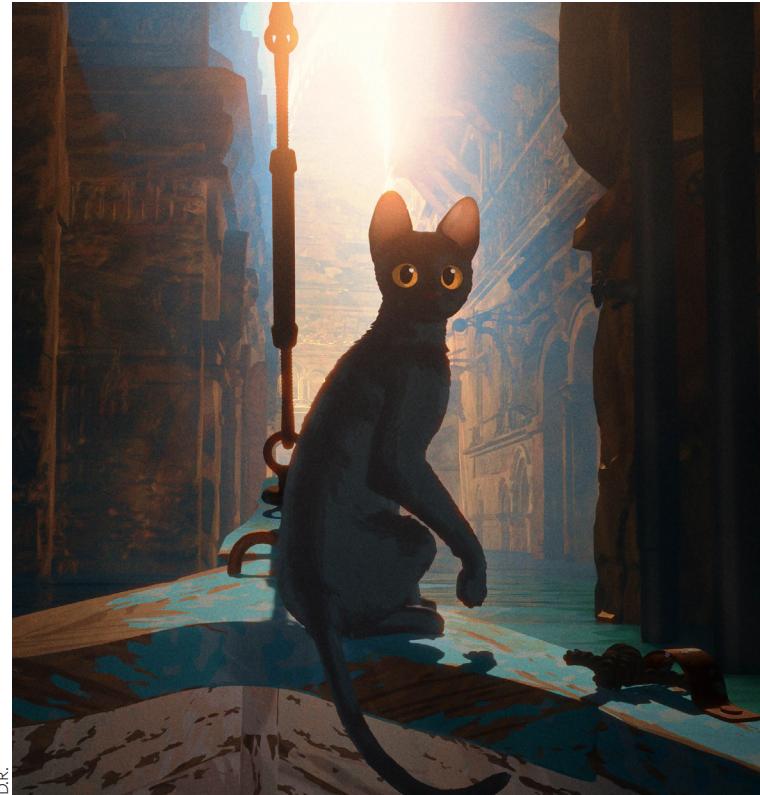
Livre *L'éco-anxiété, Vivre sereinement dans un monde abîmé*, éditions Fayard, 2020.

COMMENT FAIRE ENTRER LA CULTURE ÉCOLOGIQUE DANS LA CULTURE GÉNÉRALE ?

C'est l'ambition du collectif des Enseignant.e.s pour la planète (EPLP). « Nous défendons aujourd'hui l'idée qu'il ne peut y avoir d'enseignement ni d'éducation sans prise en compte de l'état écologique de notre planète et sans modification fondamentale de nos façons d'enseigner, écrivent-ils dans un appel sur [leur site Internet](#). [...] Le temps presse et nous disons qu'une formation sérieuse aux questions écologiques doit faire partie du corpus élémentaire de connaissances dont chaque citoyen.ne doit pouvoir disposer, quels que soient son cursus scolaire et la durée de ses études. » Ainsi, ce collectif estime que la culture écologique doit faire son entrée dans la culture générale, en affirmant, qu'« un.e citoyen.ne devrait être capable de calculer un bilan carbone ou un bilan énergétique pour faire ses choix de consommation, de reconnaître un écosystème dégradé, de savoir en identifier la cause et le remède, d'avoir une idée des grandes thèses des penseurs de l'écologie. »

FAUT-IL DÉVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE CHEZ LES ENFANTS ?

Comment réagir face à un événement climatique extrême ? Quels sont les réflexes à acquérir ? « Il peut être intéressant, en effet, de se préparer émotionnellement et concrètement à une situation de crise, observe le Dr Alice Desbiolles. Cela peut permettre, le cas échéant, de garder son sang-froid et de ne pas être tétanisé face à la difficulté. Ceci étant, si l'on transmet ces réflexes aux enfants, cela doit toujours s'accompagner, aussi, d'actions positives et constructives (se reconnecter à la nature, mieux comprendre la biodiversité, etc.) pour ne pas être seulement dans une vision catastrophiste de l'environnement et du climat. »



Des œuvres d'art pour parler aux enfants du changement climatique

Flow, le chat qui n'avait plus peur de l'eau

Ce dessin animé, réalisé par le Letton Gints Zilbalodis, est sorti en 2024. Il raconte l'histoire d'un chat qui se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. S'entendre avec eux s'avère pourtant un défi encore plus grand que de surmonter sa peur de l'eau. Tous devront apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter au nouveau monde qui s'impose à eux. Une merveille !

Tout jaune

Depuis 2016, le prix Unicef de littérature jeunesse permet de sensibiliser aux droits de l'enfant grâce à la lecture. En 2025, le prix portait sur le droit à un environnement sain et la justice climatique. Dans la catégorie 9-12 ans, les enfants ont choisi l'album *Tout jaune* d'Hélène Canac (éditions Jungle). Une fable écologique et poétique, dans laquelle Léna et son petit frère Victor vivent dans

un monde où le soleil ne se lève plus. La pollution est omniprésente et la récolte des tournesols est de plus en plus maigre. Les deux enfants décident de partir à l'aventure pour retrouver le soleil disparu.

Le jour où j'ai voulu sauver la forêt

Également sélectionné pour le prix Unicef, cet album de Nora Dåsnes (éditions Casterman) a été distingué dans la catégorie 13-15 ans. Lorsque le conseil de son collège décide de raser la forêt avoisinante pour agrandir le parking, Bao décide de tout tenter pour éviter la catastrophe. Ses amies de toujours, Emma et Linnéa, vont lui venir en aide...



Soyons solidaires pour nos enfants !

**Plus nous sommes nombreux,
plus nous sommes entendus.**

**Rejoignez
la FCPE,
adhérez !**





L'intelligence artificielle, une inquiétude en plus ?

Accompagner ses enfants dans leur projet professionnel sans savoir comment vont évoluer certains métiers, voire disparaître, nécessite d'aborder leur orientation autrement.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Paradoxe. Dans un monde professionnel qui change et dont personne ne peut prédire les évolutions, les lycéens doivent pourtant choisir leur orientation. Mais comment les aider à se projeter vers des métiers qui seront plus ou moins impactés par l'intelligence artificielle (IA) générative ?

« Aujourd'hui, les incertitudes sont telles qu'il n'y a aucun consensus sur les métiers qui vont disparaître, tente de rassurer Moustafa Zouinar, professeur associé au Centre de recherche sur le travail et le développement du CNAM. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de transformations. » Celles-ci ont déjà commencé, notamment dans le secteur de la traduction. L'IA générative très performante a profondément changé les tâches des traducteurs techniques. « Ils traduisent de moins en moins directement mais contrôlent, vérifient, corrigent... C'est une transformation significative mais qui nécessite, au préalable, d'avoir les compétences pour traduire car l'IA n'est pas parfaite », observe le chercheur de la CNAM tout en ajoutant que la traduction automatique est beaucoup moins

performante pour les traductions littéraires.

L'expertise disciplinaire demeure donc fondamentale quel que soit le domaine. « Pour pouvoir vérifier et comprendre le code informatique généré par un système d'IA, il faut avoir aussi une très bonne expertise en programmation informatique », continue Moustafa Zouinar qui rappelle aussi que la transformation des métiers dépendra aussi des choix organisationnels et du rôle que joueront les acteurs sociaux dans les entreprises.

Une vie, plusieurs métiers

Comment donc préparer les lycéens aux transformations engendrées par cette « quatrième révolution industrielle » ? « Selon l'OCDE, une compétence technique dans les années 1980 était valable trente ans. Aujourd'hui une compétence technique n'a que deux ans de validité, rappelle en préambule, Rafaël Ricardou, chef de département à la Cité des sciences et de l'industrie en charge de la Cité des métiers. Les technologies transforment la vie professionnelle en permanence. Aujourd'hui, et ce n'est pas nouveau,

3 QUESTIONS À SE POSER

1.

Quelles sont les compétences transverses ?

À l'horizon 2030-2050, il apparaît fondamental de maîtriser la coopération, l'adaptabilité, la curiosité, le langage, l'écriture et l'esprit critique.

2.

Avec l'IA générative, plus besoin d'étudier les lettres ?

Cela peut paraître contre-intuitif, mais les compétences de l'écrit sont fondamentales pour utiliser une IA générative, car maîtriser les subtilités du langage est nécessaire pour rédiger des prompts de qualité.

3.

Et si mon enfant est intéressé par un métier impacté par l'IA ?

Même si leur métier se transforme, ça reste utile de rencontrer des professionnels, experts dans leur domaine, qui peuvent dès maintenant expliquer comment l'IA modifie leurs tâches et comment ils s'adaptent.

les gens ne vont pas faire toute leur vie professionnelle dans un même métier. » En d'autres termes, l'orientation initiale n'est pas définitive, ce qui relativise l'injonction à choisir immédiatement. De nombreux nouveaux métiers continueront d'émerger. Mais comment appréhender des transitions professionnelles, de plus en plus nombreuses et de plus en plus complexes ? « S'orienter ne doit plus s'envisager comme un choix à un moment donné, mais comme des compétences transversales à acquérir – en parallèle de l'apprentissage disciplinaire – pour pouvoir exercer son libre arbitre et développer des stratégies tout au long de sa vie », conclut Rafaël Ricardou.

Pour aller plus loin

Internet

- Emission La Terre au carré, 1^{er} décembre.

Emphatique



Écrans

La lumière bleue est-elle néfaste ?



Dotés d'un cristallin plus clair, les yeux des enfants filtrent moins bien la lumière, notamment celle émise par les appareils électroniques.

Texte : MARIANNE PEYRI

Dès 2010, l'Agence nationale de sécurité sanitaire alertait sur la toxicité potentielle pour la rétine, d'éclairage utilisant des diodes électroluminescentes (LED). Émise naturellement par le soleil, la lumière bleue est également présente dans les lampes LED, des objets lumineux et les appareils électroniques, tels que écrans de téléphone, tablettes et ordinateurs. Selon l'Anses, ses effets peuvent être néfastes, à court terme, en cas d'exposition aiguë, sources de fatigue oculaire ou de vision floue. En cas d'exposition chronique, au fil des ans, cette surexposition pourrait provoquer des maladies oculaires et une dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA). « À faible dose, l'impact de la lumière bleue n'a cependant pas été prouvé sur l'homme. Des études sont en cours », nuance Laurence Desjardins, ophtalmologue de l'institut Curie et directrice administrative et scientifique de la Société française d'ophtalmologie.

Selon elle, « plus que la lumière bleue, c'est la vision de près lorsque l'on regarde des écrans qui est surtout

toxique ». L'utilisation intensive d'écran dans l'enfance est ainsi responsable d'une véritable épidémie de myopie chez les jeunes qui aura des conséquences graves sur leur vision. Dotés d'un cristallin plus clair, leurs yeux filtrent moins la lumière, ce qui les rendent plus fragiles face aux expositions lumineuses.

« Il a été prouvé aussi de façon certaine l'effet néfaste de regarder des écrans tard le soir », ajoute l'ophtalmologue. La lumière bleue de fait stimule la rétine de l'œil, empêche la sécrétion de mélatonine, perturbe l'horloge biologique et nuit à la qualité du sommeil. « Les conséquences peuvent être des fatigues oculaires ou des maux de tête, mais ce manque de sommeil provoque surtout en journée des problèmes pour se concentrer, être attentif, apprendre... », ajoute Laurence Desjardins.

Interdire les écrans avant 6 ans

Selon l'enquête Enabee de Santé publique France, parue en 2025, en France, les enfants de 3 à 5 ans passeraient en moyenne 1h22 par jour

LA MYOPIE : UNE VÉRITABLE PANDÉMIE

La myopie, pathologie qui fait qu'on ne voit pas bien de loin, gagne du terrain. Au niveau mondial, il est estimé qu'en 2050, la moitié de la population souffrira de myopie, à un stade sévère pour 10 % d'entre elles. En Asie, la prévalence de la myopie chez les 6-19 ans avoisine les 60 %. Certains pays, comme la Chine, ont pris des mesures en généralisant 1h d'activité en extérieur à l'école, l'exposition à la lumière naturelle permettant de réduire les risques de myopie. En France, un enfant sur 5 est déjà myope et plus de 510 000 enfants de 6 à 15 ans présentent une myopie évolutive. Les facteurs sont multiples : génétiques, vie urbaine et plus sédentaire mais aussi l'usage des écrans et la vision de près. Les risques de décollement de la rétine, glaucome, cataracte précoce et de cécité, sont augmentés en cas de myopie. (Source : étude DILA, avril 2024, Enfants et écrans : À la recherche du temps perdu et chiffres 2025 de l'Institut d'éducation médicale et de prévention).

devant des écrans, un temps qui monte à 2h33 pour les 9-11 ans. Les jours sans école, ces temps d'écran doublent. Selon Laurence Desjardins, il faut vraiment éviter que les enfants soient exposés aux écrans, le soir, après dîner et interdire tous écrans aux moins de 6 ans. « Après 6 ans, on peut limiter à une demi-heure par jour le temps d'écran et dans l'idéal jusqu'à 15 ans. C'est la meilleure façon de préserver leur vision. Cela peut demander, en tant que parents, beaucoup d'énergie, mais on voit qu'au final l'enfant s'adapte et se tourne vers d'autres activités, jouer dehors, lire, peindre... qui participent, elles, vraiment à son développement psychomoteur et cérébral et son bien-être. »



Fêtes

Comment parler d'alcool avec ses enfants ?

En moyenne, l'âge de la première ivresse est autour de 15 ans. Les parents ont un rôle à jouer pour les préserver.

Texte : MARIANNE PEYRI

S' il s'avère que les adolescents d'aujourd'hui sont moins tentés par l'alcool que les générations passées, les chiffres restent inquiétants. Les jeunes vivent leur première ivresse vers 15 ans et, à 17 ans, un adolescent sur trois¹ déclare s'alcooliser de manière importante (5 verres ou plus en une occasion) au moins une fois par mois. À 16 ans, les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir expérimenté l'alcool. En France, des images positives de l'alcool perdurent : boire semble être un incontournable pour faire la fête. Il revient aux parents d'être très présents sur cette question, de superviser, d'en parler. Ces limites sont importantes. Des études montrent que les mineurs à qui les parents interdisent de boire de l'alcool consomment moins et plus tardivement que les autres, voire pas du tout. Or, retarder l'âge de la première goutte d'alcool serait même un moyen de prévenir une potentielle addiction. Pour les alerter sur les dangers de l'alcool, le mieux est de s'appuyer sur des arguments factuels. Rappeler que tous

les alcools, quels qu'ils soient – bière, cidre ou gin –, contiennent de l'éthanol, cette molécule qui procure du plaisir mais surtout active le circuit de la récompense impliqué dans les addictions. Des résultats scientifiques, accessibles à tous, expliquent par ailleurs les dommages de l'alcool sur des corps en pleine croissance et surtout sur le cerveau qui n'est mature qu'à 25 ans. Autre astuce : mettre en avant un discours positif sur une vie plus saine, argument auquel les jeunes sont sensibles. Sur les réseaux sociaux, certains influenceurs expriment leur bonheur d'arrêter l'alcool, d'avoir les idées claires, de se sentir bien dans leur corps. L'adolescence est, par ailleurs, une période où le jeune a besoin de ressentir des émotions fortes. À nous de lui proposer des alternatives « saines » à travers le sport, la musique, des défis... Enfin, il faut insister sur la manipulation de certaines vidéos en ligne, qui promeuvent l'alcool sans mentionner un partenariat commercial. L'association Addictions France évoque un véritable « Far-West » sur la

AVIS D'EXPERT



GUYLAINE BENECH,
formatrice et autrice

« Les représentations autour de l'alcool se construisent dès l'enfance et sont prédictives. La clé, en tant que parents, c'est d'agir à la préadolescence avant les premières sorties. Avoir des petites conversations, l'interroger sur l'image qu'il a de l'alcool, comment réagir si on lui propose un verre, rebondir sur une actualité. Instaurer un dialogue ouvert, sans tabous sur cette question, et distiller, sans dramatiser, des messages de sécurité. En exprimant de façon régulière notre désaccord, on a plus de chance de protéger son enfant. La prévention, c'est d'abord établir une relation de confiance. On peut lui dire que si jamais lui ou un de ses amis se sent mal en soirée parce qu'il a bu, il peut compter sur nous. Être à l'écoute aussi après une soirée, sans jugement. Plus il se confiera, plus on pourra prodiguer de bons conseils. À nous aussi de ne pas trop boire en leur présence, de proposer des apéros sans alcool chez soi, de suivre le Dry January (Défi de janvier)... De fait, notre génération de parents a un grand défi de "dénormalisation" à relever pour arriver à faire passer ce message que boire, en soirée, n'est pas forcément la norme ni une obligation. »

toile. Or, plus un mineur est exposé à cette promotion, plus il aura une image favorable et sera tenté de s'alcooliser.

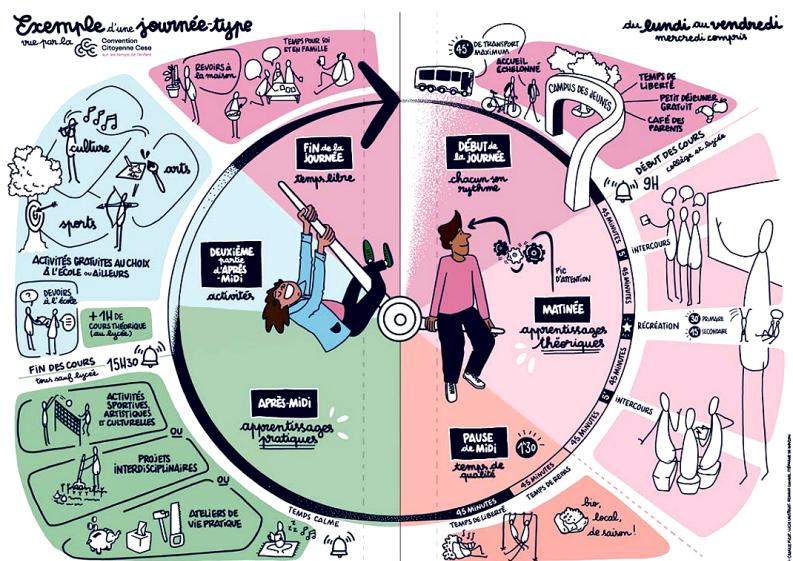
(I) Source : [Observatoire français des drogues et des tendances addictives](#).

En savoir plus

Livre

- *Sa première cuite, manuel de prévention positive autour de l'alcool*, éd. Publishroom, 22 €.

En phantique



Une boussole pour repenser la place de l'enfant dans la société

La convention citoyenne sur les temps de l'enfant a rendu un rapport ambitieux, élaboré à travers le prisme des besoins de l'enfant. Enfin !

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

La convention citoyenne, chargée de réfléchir sur les temps de l'enfant, a rendu son rapport dimanche 23 novembre 2025. Le diagnostic confirme la dichotomie entre rythmes scolaires et rythmes biologiques qui malmènent les besoins des enfants. Plusieurs propositions rejoignent les revendications portées depuis longtemps par la FCPE. Reste maintenant à les transformer sur le terrain...

Tout commence le 2 mai 2025. Le président Emmanuel Macron confie au Conseil économique social et environnemental (CESE) l'organisation d'une convention citoyenne sur les temps de l'enfant. La FCPE réclamait cette concertation participative dès le mois de décembre 2024. « Sa tenue permettrait une réflexion collective pour adapter l'école aux enjeux de la société d'aujourd'hui et de demain », argumente-t-elle dans sa Revue des parents, dont le dossier est entièrement dédié à ce sujet.

À l'époque, le Premier ministre s'appelle François Bayrou (depuis, deux gouvernements se sont succédé). Dans sa lettre de saisine, il pose comme axe de réflexion la question suivante : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin

qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? ». Du 20 juin au 23 novembre 2025, 133 citoyens et citoyennes, d'horizons divers et tirés au sort, se réunissent, au CESE à Paris, pendant sept sessions de trois jours. Acculturation, délibération et harmonisation rythment leurs travaux nourris par deux dispositifs complémentaires : un panel de 20 enfants et adolescents et une trentaine d'ateliers territoriaux organisés durant l'été. Le 23 novembre 2025, le rapport final est adopté au CESE.

Un manifeste qui donne le ton

Le manifeste des 133 citoyens en préambule invite à « dépasser tous les clivages politiques et les changements de majorité » au bénéfice des enfants. « Nous attendons maintenant de nos décideurs politiques qu'ils prennent leurs responsabilités et prouvent que la politique peut encore être au service du bien commun », écrivent les participants. « Plusieurs de nos propositions figurent déjà dans des rapports ou ont déjà été évoquées depuis de nombreuses années par des professionnels de l'enfance. Que sont devenus ces apports sur le terrain ? »



1 ADOLESCENT SUR 4 est en dette de sommeil et 26 % des adolescents déclarent être souvent angoissés avant d'aller en classe. C'est notamment à partir de ces constats que la convention citoyenne a été décidée.



ILS ONT DIT

“Vingt voix se lèvent venant d’enfants de 12 à 17 ans autour d’une table où se dessine le temps. Ils parlent de leurs vies, de leurs heures de cours et de leur quotidien, qui parfois fait mal.”

POÈME DE MÉLINÉE, 13 ANS,
l'une des 20 jeunes du panel d'enfants et d'adolescents.



Les journées scolaires sont trop longues et ne respectent pas les rythmes biologiques des enfants qui sont sous pression en raison de la densité des programmes et des évaluations. « C'est comme un cercle vicieux : on commence tôt, on finit tard, transports, devoirs, coucher... On n'a pas de temps, on se prive, on ne peut pas profiter », résume un enfant du panel. Le temps libre, limité et souvent dominé par les écrans, entraîne par ailleurs des conséquences négatives sur la santé physique et mentale des enfants. Enfin, tandis que les temps de l'enfant mobilisent chaque jour des milliers d'acteurs, ils restent paradoxalement l'un des champs les moins dotés en moyens humains et financiers.

La convention des citoyens a fait le choix de viser haut et fort en partant des besoins de l'enfant. En témoigne la liste des évolutions souhaitables qui dresse un tableau idéal de la place des enfants de la société. Mais aussi la liste des conditions de réussite pour la mise en œuvre de leurs propositions. Parmi elles figurent la réduction des effectifs en classe, l'adaptation du bâti scolaire, la réduction du temps de trajet... « Ce rapport est une boussole, et la société en a cruellement besoin, synthétise dans son discours de clôture, le 23 novembre au CESE, Kenza Ocansey, président du comité de gouvernance de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant tout en anticipant les critiques. Vous dites que c'est idéaliste, moi je dis que c'est responsable. »

Vingt propositions autour de trois axes

Onze propositions restructurent les temps de l'enfant pour adapter les rythmes aux besoins biologiques, diversifier les apprentissages et offrir davantage de temps libre : refonte du socle commun de compétences et de connaissances, recul du début des cours au collège et au lycée, semaine de cinq jours, des devoirs transformés en « revoirs » à la maison, temps de liberté sur la pause du midi... Six propositions repensent l'organisation des temps de l'enfant en créant notamment un ministère de l'enfance (proposition n° 12) ou encore en mettant en place un plan de mobilité jeunes pour prendre en compte les besoins en transports (n° 17). Enfin, trois propositions aménagent des temps de qualité pour les enfants et les parents et ainsi accompagner à la parentalité. Pour chacune d'entre elles, une mise en œuvre concrète est détaillée.

« C'est désormais au gouvernement et aux élus de la nation d'être au rendez-vous et d'être à leur tour à la hauteur des travaux que vous avez

menés », a conclu Thierry Baudet, président du CESE. Fin novembre, le rapport a été accueilli par un silence assourdissant de la classe politique et des réserves du côté des principaux syndicats enseignants. En attendant une nouvelle phase de travail sur les 20 propositions par les ministères concernés (de l'Éducation nationale au Numérique en passant par la Santé, la Famille ou encore la Jeunesse et les Sports), les organisateurs espèrent que le contenu du rapport s'impose dans la campagne municipale de 2026 et présidentielle de 2027.

L'avis de la FCPE

Rythmes scolaires, calendrier scolaire, qualité du temps libre, devoirs à la maison, effectifs scolaires, bâti scolaire, contenu des apprentissages... Les recommandations de la convention citoyenne, qui sont majoritairement des combats historiques de la FCPE, sont « tout à fait souhaitables et envisageables », a salué Grégoire Ensel, vice-président de la FCPE nationale. À condition d'avoir « collectivement, le souci de réorganiser les choses ». La FCPE appelle toute la société à accueillir ces propositions pour trouver à l'échelle locale comme nationale les moyens d'organiser les rythmes de l'enfant autrement. Dans cet esprit, elle veillera à animer les élections municipales et présidentielles à venir afin que l'éducation soit une véritable priorité du local au national.

77

EXPERTS ET PERSONNALITÉS,
dont la FCPE, ont été auditionnés par la convention citoyenne et ont contribué à éclairer la réflexion des citoyennes et citoyens en répondant à leurs interrogations.

Décryptage

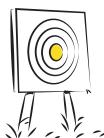
La 3^e prépa-métiers

Cette classe vise à éviter **le décrochage et les sorties sans qualification** en proposant une organisation spécifique.

Illustration : DAVID LORY

L'objectif

- Une classe spécifique pour les élèves intéressés par la voie professionnelle ou l'apprentissage.



- La découverte de plusieurs métiers tout en suivant les enseignements classiques d'une 3^e.



L'admission

- En fin de 4^e, la famille formule une demande d'admission au chef d'établissement.
- Le conseil de classe donne un avis.
- Une commission académique examine la demande.
- La commission accepte ou refuse l'intégration >>> décision transmise à la famille et à l'établissement demandé.



Le programme Enseignements :

- 25 h/semaine d'enseignements disciplinaires (français, maths, histoire-géographie...)



- 5 h/semaine de découverte professionnelle

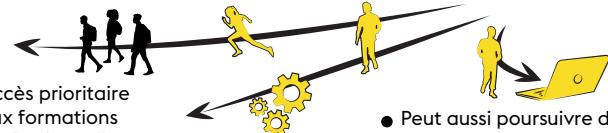
- 1 semaine de séquence d'observation dans l'année
- 1 à 4 semaines de stages et périodes d'immersion en milieu professionnel

Où ?

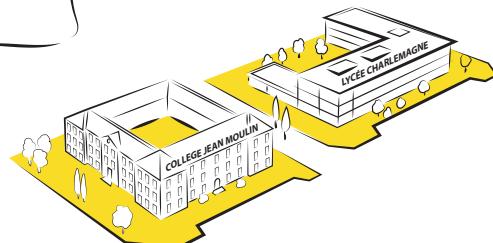
En collège, ou en lycée professionnel ou en lycée polyvalent

L'après

- L'élève suit la même procédure d'orientation que tous les élèves de 3^e.



- Accès prioritaire aux formations professionnelles.



- Peut aussi poursuivre des études générales ou technologiques.

L'AVIS DE LA FCPE

Peu connu par les parents, ce dispositif mérite d'être envisagé dans certaines circonstances. Non pas pour emmener précocement des jeunes collégiens vers l'apprentissage ou le lycée professionnel, mais pour « **les remettre en selle** par la pédagogie inversée, pour qu'ils retrouvent du sens à ce qu'ils apprennent, pour qu'ils puissent construire un projet d'orientation choisi et non subi ». C'est cette idée qu'avait défendue l'ancienne députée Sylvie Charrière, à l'origine de l'amendement sur la création de ces classes de 3^e dites « prépa-métiers » en 2018. La FCPE partage cette vision de

l'orientation. Tel que décrit dans son projet éducatif : « La découverte du monde du travail est un élément essentiel de l'enseignement pour **une orientation active des jeunes** vers une insertion professionnelle réussie ; elle doit être offerte à tous les élèves de collège. En parallèle, il est nécessaire de les aider à mener une réflexion sereine à travers l'éducation à l'orientation. Le collège unique n'est pas le collège de l'uniformité, il est le lieu où tous les jeunes apprennent ensemble ce qui leur est indispensable pour construire leur parcours et leur vie. »



De petits prix
pour de grandes
actions !

e-bt.fr/boutique/fcpe



Regards croisés

“Les politiques locales : indispensables pour la réussite éducative ?”

Les collectivités jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'école. Mais leur action se heurte à des moyens inégaux et à un État en retrait.

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



JEAN-MARC BERTHET
Sociologue

Professeur associé à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Marc Berthet est spécialiste des politiques publiques éducatives.

“Aujourd'hui, l'enjeu central reste d'articuler le temps scolaire avec les autres temps de l'enfant, dans une offre éducative cohérente.”

JEAN-MARC BERTHET

Quel est le rôle des politiques locales en matière de réussite éducative ?

Jean-Marc Berthet : Depuis la réforme des rythmes scolaires, en 2013, les collectivités interviennent de plus en plus en complémentarité de l'école. L'offre éducative s'est améliorée, les animateurs ont été professionnalisés. Les plus investies sont sorties de la simple garderie. Aujourd'hui, l'enjeu central reste d'articuler le temps scolaire avec les autres temps de l'enfant, dans une offre éducative cohérente. Mais en l'absence de cadre national, cela renvoie à des choix politiques et des moyens qui interrogent l'équité territoriale.

Florence Hérouin-Léautey : L'école ne peut pas tout. Elle a besoin des collectivités, des mouvements d'éducation populaire, des associations, des centres sociaux... qui proposent des offres de loisirs sur les temps libres, qui, dans la vie de l'enfant, sont plus importants que ceux de l'école, et dans lesquels se creusent les inégalités. Le bon échelon pour gérer une politique éducative locale, c'est la commune ou l'intercommunalité. Par leurs compétences obligatoires, elles sont en prise avec l'enfance, jusqu'à 12 ans. Des âges qui induisent un lien direct avec les parents. Cela se traduit par la nécessité d'un écosystème qui vit et se rencontre pour étayer les enfants, et parfois les parents, pour avancer sur la réussite éducative.

Le nombre de projets éducatifs de territoire (PDET), qui facilitent la coopération des acteurs éducatifs, a pourtant nettement diminué depuis 2013...

J.-M. B. : Les communes moyennes ou grandes investissent massivement dans la politique éducative. Mais les petites communes n'ont pas les moyens financiers d'asseoir une véritable politique éducative locale. La question budgétaire a d'ailleurs freiné la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires de 2013, annoncée en même temps qu'une baisse conséquente de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des collectivités.

F. H.-L. : Effectivement, en 2013, 90% des territoires étaient couverts par un PDET. Aujourd'hui, c'est 33%. Or, il faut un soutien financier de l'État pour accompagner les collectivités dans les politiques

éducatives qui ne devraient être qu'une déclinaison des ambitions nationales pour sa jeunesse. Le PEDT devrait être un objectif des exécutifs locaux. C'est d'ailleurs une proposition de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant. Pour des professionnels qui se sentent dévalorisés et parfois seuls, conscientiser qu'ils font partie d'une communauté éducative fait sens. Mais l'Etat s'est désengagé : le fonds de développement des activités périscolaires a disparu et les « colos apprenantes », probablement aussi. Quant au « plan mercredi », il n'a fait que colmater le désastre : depuis 2013, le nombre de places en accueil de loisirs a été divisé par trois !

L'Etat manque donc à l'appel...

J.-M. B. : Oui ! Quand on voit la baisse drastique des crédits budgétaires du programme « Jeunesse et vie associative » dans le projet de loi de finances pour 2026, c'est dépitant ! Ce gouvernement manque d'ambition sur les questions éducatives, qui ont un mal fou à être mises en débat.

F. H.-L. : Oui, et c'est dramatique. Les ministres geignent à propos de la baisse de la natalité. Mais ils n'envoient aucun message positif aux jeunes et aux familles ! Dans les années 80, les enseignants démarraient leur carrière à 2,2 fois le SMIC. Aujourd'hui, c'est 1,2. Cela en dit long sur l'attention que la nation porte aux métiers du lien social qui touchent à l'enfance. Aucune réforme ne pourra s'engager dans le domaine éducatif sans la revalorisation des salaires. Il n'est pas possible d'imaginer bousculer à nouveau les enseignants dans leurs pratiques sans cette reconnaissance de la société. Le secteur de l'animation n'est pas mieux loti. On a répondu aux besoins avec beaucoup de temps partiels. Conséquence : ses métiers sont dévalorisés et les services périscolaires insuffisamment étayés et qualitatifs.

À quelles difficultés les collectivités sont-elles confrontées lorsqu'elles organisent du soutien à la parentalité ?

J.-M. B. : Les collectivités font beaucoup de choses, aidées par les Caisses d'allocations familiales (CAF), notamment dans les centres sociaux. Mais elles peinent à définir ce qu'elles attendent réellement des familles sur les questions éducatives. On sous-entend qu'elles seraient responsables des difficultés. Cet implicite nourrit des malentendus, surtout dans les quartiers populaires, où un enjeu sécuritaire non assumé brouille la relation aux institutions. Or, quand les familles sentent qu'on les juge, elles se détournent des actions proposées.

F. H.-L. : Tous les parents, y compris les plus aisés, ont potentiellement besoin d'être accompagnés pour trouver le bon conseil, ou résoudre une situation difficile que traverse leur enfant. À Rouen, nous avons développé une politique de soutien aux parentalités.



FLORENCE HEROUIN-LÉAUTHEY,
Députée (PS) de Seine-Maritime

Rapporteure pour avis, au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, sur les crédits budgétaires du programme 163 « Jeunesse et vie associative » du projet de loi de finances pour 2026.

“
Il faut un soutien financier de l'Etat pour accompagner les collectivités dans les politiques éducatives qui ne devraient être qu'une déclinaison des ambitions nationales pour sa jeunesse.”

FLORENCE HEROUIN-LÉAUTHEY

Mais il a fallu faire évoluer la manière de présenter les choses car ils le comprenaient comme « nous ne sommes pas de bons parents ». On a donc travaillé les séquences avec eux, pour que cela réponde à leurs enjeux, comme les écrans, le sommeil, la crise des ados... Aujourd'hui, ces projets, qui émanent des citoyens et qui s'ouvrent au plus grand nombre, rencontrent leur public !

Quelles sont les solutions à envisager ?

J.-M. B. : Sur le terrain, on a multiplié les dispositifs : cités éducatives, réussite éducative, éducation prioritaire... Tout cela est déjà compliqué pour les professionnels. Que peuvent y comprendre les familles ? Je ne trouve pas que cela aide les collectivités à se rapprocher des parents. Il faut que les institutions recréent des liens de confiance, avec des professionnels sur le terrain. Il y a besoin de médiation et de lieux tiers, quelle qu'en soit la forme, comme des cafés des parents. Il faut une stratégie de petit pas, et éviter que cela ne devienne trop institutionnel au risque de faire fuir les familles.

F. H.-L. : Pour des familles en difficulté, souvent traversées par la honte, il faut une relation de grande proximité, comme le font les équipes de réussite éducative. Certains parents restent dans le déni face à un trouble ou un handicap : seule une relation individualisée, inscrite dans le temps long, permet le repérage, complétée par des temps collectifs. Au fond, tout repose sur du temps et de l'humain. Des webinaires ne toucheront que les publics déjà avertis.



D.R.

Amiante : une plainte pour sortir de l'inertie

En novembre dernier, un collectif de syndicats, d'associations de victimes de l'amiante et des parents d'élèves FCPE ont déposé plainte pour mise en danger de la vie d'autrui.

En ligne de mire : briser l'omerta sur l'amiante présente dans les bâtis scolaires.

Texte : MARIANNE PEYRI

Cela fait des années que l'on se bat pour dénoncer la présence d'amiante dans certaines écoles, à Marignane par exemple. Une des réponses de certaines collectivités locales a été de mettre du scotch sur les dalles ou d'effectuer des travaux de camouflage. Ce n'est pas sérieux. Il s'agit d'un enjeu de santé publique », explique avec fermeté Christophe Merlino, président de la FCPE des Bouches-du-Rhône.

Avec l'aide de syndicats représentants du personnel de l'Éducation nationale, d'associations de victimes de l'amiante, ce conseil départemental FCPE se mobilise depuis des années pour alerter sur la gravité de la situation. « Nous avons enchaîné les réunions avec des partenaires et les parents, mené des actions pour recueillir des poussières d'amiante sur des lingettes et financer des analyses », décrit ce parent d'élève. Mais surtout, ils n'ont eu de cesse de demander des DTA, soit des diagnostics de repérage de l'amiante pourtant obligatoires et devant être régulièrement réactualisés¹. « Or, les collectivités territoriales, propriétaires des

établissements scolaires, traînent la patte. On voit que cela gêne aux entournures. Nous savions qu'à un certain moment, il allait falloir faire intervenir des avocats. »

Le décès d'une enseignante

Pour dénoncer cette inertie, une plainte contre X a ainsi été déposée, le 19 novembre 2025, auprès du Pôle santé publique du tribunal judiciaire pour mise en danger de la vie d'autrui. Elle concerne douze établissements scolaires de l'académie d'Aix-Marseille où la présence d'amiante a été détectée. Cette plainte revêt aussi un caractère inédit par la pluralité des signataires², soit 50 personnes, représentant sept organisations syndicales, des associations de victimes de l'amiante et la FCPE 13, défendues par le cabinet d'avocats TTLA. Tous, depuis des années, tirent la sonnette d'alarme et réclament plus de transparence, des DTA réalisés et complets, des suivis de la dégradation des matériaux amiantés, davantage de protection lors de travaux, des formations...

Selon Christophe Merlino, cette plainte est là aussi pour répondre à l'inquiétude des

parents à la suite du décès d'une enseignante en 2024 d'un cancer lié à l'amiante et reconnu comme maladie professionnelle. « Nous voulons savoir si les écoles en contiennent, dans quelle mesure, si cette amiante s'est dégradée au fil du temps, si elle est dangereuse pour les enfants et le personnel. Nous espérons que cette plainte aura des répercussions au niveau national pour que les collectivités territoriales répondent à leurs obligations. C'est notre devoir d'y participer. On sait que refaire une école ou des travaux coûte cher, d'où l'absence de réponses et un manquement à la réglementation, mais la santé n'a pas prix. Il est nécessaire d'agir. »

(1) Le dossier technique amiante (DTA) est obligatoire pour les établissements construits avant 1997. Il doit préciser la localisation, l'état de conservation et le type des matériaux amiantés.

(2) CGT éduc'action 13, CGT Territoriaux 13, FSU-SNUipp 13, FSU Territoriale 13, SNUDI-FO 13, Sud Éducation 13, UD CGT 13, FCPE 13, AVALE 13, l'ANDEVA et l'ADEVIMAP.

À VOIR : Le documentaire *Vert de rage : Amiante, nos écoles malades* (2024) réalisé par Martin Boudot.

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?



POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fcipé

Nos actions

Le 12 novembre 2025, avait lieu le colloque du Comité national d'action laïque, sous la présidence de la FCPE. Un rapport édifiant sur le choix public/privé a été dévoilé.



L'école publique doit être la première option !

L'enquête Ifop réalisée pour le Comité national d'action laïque (CNAL), et révélée lors du colloque du 12 novembre 2025, confirme un attachement massif des familles à l'école publique, mais aussi un paradoxe : alors que 73% des parents souhaitent y inscrire leur enfant, trop nombreux se heurtent à des obstacles pratiques, territoriaux ou symboliques. Entre rejet croissant du financement public du privé, forte demande de contrôle et méconnaissance des résultats réels des établissements, le débat sur le choix scolaire se recompose. En 2025, seuls 63% des Français soutiennent l'existence d'un enseignement privé, contre 71% en 1983. Surtout, le principe de son financement public est massivement contesté : à peine 28% jugent normal que l'État finance le privé, soit 25 points de moins qu'il y a quarante ans. Pour Florence Prudhomme, secrétaire générale de la FCPE, qui a assuré la présidence du CNAL en 2024-2025, ce recul s'inscrit dans une exigence claire : « Argent

public, école publique. L'enseignement financé sur fonds publics doit être laïque et respecter les programmes. »

Cette défiance s'accompagne d'une demande quasi unanime de renforcement des contrôles : 79% des parents soutiennent une accentuation des vérifications pédagogiques et financières, et 81% souhaitent des sanctions en cas de non-respect du contrat avec l'État. Même sur la neutralité religieuse, les attentes sont nettes : 60 % des Français refusent la prière durant les heures de classe, y compris dans les établissements privés confessionnels.

Un choix scolaire trop souvent contraint

Si l'école publique apparaît comme le choix souhaité par une majorité, elle demeure parfois inaccessible. Les parents citent des difficultés récurrentes : absence d'établissement dans la commune, transports mal adaptés, filières non proposées. « Le droit à une école publique n'est pas garanti partout », souligne Florence

Prudhomme, évoquant les territoires où l'hégémonie du privé rend l'accès au public quasi impossible.

Marie-Laure Tirelle, secrétaire générale du CNAL, rappelle dans la synthèse du rapport que 57% des familles souhaitant le public n'ont pas pu y accéder pour des raisons pratiques ou géographiques. Elle rapporte aussi des situations aberrantes, comme cette mère du Morbihan : « L'école publique est dans la commune voisine, mais scolariser mon enfant me coûterait plus cher que le privé. L'école publique deviendrait-elle un luxe ? »

L'étude met en lumière un écart préoccupant entre perception et faits. Alors que 78 % des parents choisissent d'abord un établissement pour la qualité de l'enseignement, 70% ignorent que, selon les données officielles, les élèves réussissent mieux dans le public à milieus sociaux comparables. « L'école publique est perçue comme défaillante, alors qu'elle fait mieux réussir les élèves », insiste Marie-Laure Tirelle.

Il faut rendre visible et concret tout ce que l'école publique fait de bien. Les élèves y progressent davantage, les élèves à besoins éducatifs particuliers y sont mieux accueillis, les enseignants y sont mieux formés — même si leur formation doit être renforcée. Les projets pédagogiques y sont souvent innovants, les personnels dévoués. Il est temps d'ouvrir les portes, de montrer ce qui fonctionne, de rendre visible et tangible une réalité trop peu connue : des élèves épanouis et en réussite.

Au terme de ses travaux, le CNAL avance plusieurs axes forts : garantir l'existence d'une école publique sur tout le territoire, valoriser l'école publique et améliorer son image, adapter les transports scolaires, supprimer les surcoûts indirects, renforcer les contrôles, et mettre fin aux privilégiés du privé. « Les familles veulent y croire. Soyons collectivement des hussards noirs de la République. Donnons à l'école publique les moyens d'être la première option, partout et pour tous », conclut Marie-Laure Tirelle.

 **EN SAVOIR PLUS :**
Internet cnal.info



2

PARIS

Violences sexuelles dans les écoles parisiennes

Face à la multiplication d'affaires de violences sexuelles dans les écoles parisiennes, la FCPE Paris appelle à une mobilisation immédiate de l'ensemble des pouvoirs publics. Depuis plusieurs mois, des signalements visant des personnels intervenant auprès d'enfants, sur les temps scolaires et périscolaires, ont plongé familles et communauté éducative dans la sidération. La fédération rappelle que l'école doit être un refuge et non une source de danger. S'appuyant sur les conclusions de la commission parlementaire « Briser l'omerta, protéger les enfants », la FCPE Paris réaffirme ses exigences : repérage renforcé, protocoles de signalement clairs et information systématique des parents. Elle demande à l'État la mise en œuvre rapide des 50 recommandations du rapport, le déploiement effectif du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, ainsi qu'une politique de suspension des personnels mis en cause. Elle réclame la mise en œuvre, par la mairie de Paris, de formations obligatoires pour les agents périscolaires et une prise en charge psychologique immédiate des familles.



Protéger les enfants, une priorité absolue

La fédération refuse toute instrumentalisation politique et appelle à une coopération totale entre État, ville, rectorat et justice. Cette vigilance s'étend au-delà de l'école : après la révélation de nouveaux faits de maltraitance dans un foyer du 13^e arrondissement, la FCPE Paris saisit la Défenseure des droits des enfants de la ville de Paris, Dominique Versini. Pour la FCPE, un principe doit guider l'action publique : aucun enfant ne doit jamais être humilié, violenté ou exposé à des violences institutionnelles inacceptables.



EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe75.org

1 LOIRE-ATLANTIQUE

Abbaretz : non au projet d'école hors contrat



Dans un communiqué en date du 1^{er} décembre 2025, la FCPE de Loire-Atlantique salue la mobilisation du 30 novembre à Abbaretz contre le projet d'école hors contrat porté par un courant ultra-traditionaliste. La fédération souligne l'inquiétude des habitants, parents et élus face à une initiative jugée contraire aux valeurs républicaines et au vivre-ensemble porté par les écoles existantes. Attachée à l'école publique, laïque et ouverte, la FCPE 44 alerte sur les risques d'isolement des enfants et d'atteinte au socle commun. Elle demande à l'État de bloquer l'ouverture tant que les garanties requises ne sont pas réunies.

EN SAVOIR PLUS :
Internet ouest-france.fr

3

HAUTE-GARONNE

Mobilisés pour l'embauche d'AESH

Le handicap n'existe pas que pendant les jeux paralympiques. Pancartes, banderoles, rubans blancs, silhouettes d'élèves sans accompagnement... La FCPE 31 a appelé à se mobiliser avec des actions symboliques menées devant les établissements scolaires, vendredi 14 novembre 2025, pour défendre « une école réellement inclusive » face à la pénurie d'AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) en Haute-Garonne. Malgré les alertes, de nombreux élèves notifiés sont restés sans accompagnement, comme au collège Jolimont à Toulouse où trois postes manquent depuis la rentrée. Les parents ont dénoncé un droit à l'inclusion bafoué et des conditions de travail dégradées pour les AESH. Ils ont rappelé que cette situation « n'était pas une fatalité mais un choix politique ».



EN SAVOIR PLUS :
Facebook [@FCPE.31](https://www.facebook.com/FCPE.31)

Portrait



Mohamed Rokia, 60 ans, est accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH) depuis 2021, à Armentières (Nord). Un passionné, malgré la précarité de son statut et le manque de reconnaissance des pouvoirs publics.

“Donner plus de moyens à l'inclusion”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

“

Une colère qui gronde partout sur le territoire, 42 000 enfants en situation de handicap encore sans accompagnement à la fin du mois d'octobre et des parents épuisés, contraints de pallier les manques d'un système à bout de souffle... Mohamed Rokia regarde la situation avec désolation. Lui qui, comme la plupart de ses collègues, aime son job et l'exerce avec passion. Lui qui sait, aussi, l'importance d'être aux côtés des enfants porteurs de handicap pour que l'inclusion soit une réalité. « Notre métier manque de reconnaissance, dit-il. Lorsqu'on s'investit pleinement, c'est un travail intense, qui demande beaucoup d'énergie, et malgré cela, notre statut reste très précaire et le salaire n'est pas à la hauteur. » Pour cet ancien gymnaste de haut niveau, tout commence en 2021, alors qu'il cherche à rebondir professionnellement et qu'il entend pour la première fois ces quatre lettres : AESH. « Je ne savais pas ce que c'était », avoue-t-il. Mais tout de suite, l'idée l'intéresse. « J'avais été éducateur sportif

aujourd'hui, d'adultes et de personnes âgées, et j'ai toujours été curieux d'acquérir des connaissances, surtout dans le domaine de l'enseignement. J'ai vu cette prise de poste comme une opportunité, la chance de pouvoir vivre une expérience nouvelle. »

« On sait que rien n'est acquis »

La formation est succincte (60 heures), mais c'est sur le terrain que Mohamed va tout apprendre. « La première année, j'ai été nommé en école primaire, dans une classe de CM2 où je m'occupais d'un enfant autiste, raconte-t-il. Ça s'est très bien passé car, dès le début, j'ai eu affaire à un enseignant empathique, très sensible à la question du handicap. » En 2023, changement de public, Mohamed est nommé au collège Jean Rostand. « Il faut jouer le jeu. Dès le départ, on sait que rien n'est acquis, on se doit d'aller où on a besoin de nous », dit-il. Il se montre enthousiaste, comme toujours. Très vite, d'ailleurs, son dynamisme et son tempérament altruiste vont le distinguer. « On m'a proposé d'augmenter mon quota d'heures, explique-t-il. Je suis passé de 24 heures à 30 heures, auxquelles se sont ajoutées 9 heures en tant qu'assistant d'éducation (AED). » Accueil du matin, présence en classe, surveillance du réfectoire durant la pause méridienne, Mohamed est sur tous les fronts... Un emploi du temps costaud, mais qui lui permet de joindre les deux bouts. Pour ses 30 heures en tant qu'AESH, il touche 1232 € net par mois, quand le contrat de base, celui que signe la plupart des AESH, plafonne à 24 heures, soit moins de 1000 € par mois.

Un objectif, le bien-être de l'élève

Cette année, Mohamed accompagne cinq élèves, de la 6^e à la 3^e. Des profils différents – un enfant présentant un TDAH¹ avec des troubles du comportement, des élèves porteurs de dyslexie, entre autres – auxquels il doit s'adapter. « J'achète des livres pour m'informer et les accompagner au mieux, explique-t-il. Et puis j'échange beaucoup avec les autres membres du personnel éducatif ; les autres AESH, les enseignants, les CPE², etc. » Une communication précieuse pour ce père de deux grands enfants, âgés de 37 et 34 ans, qui cherche à mettre toutes les chances de son côté pour faire réussir les élèves. « L'idée est d'établir une relation de confiance avec chacun d'eux en les encourageant et en les valorisant, dit-il. Il y a des hauts et des bas mais quand ils sentent que l'on croit en eux, ça les touche énormément. Mon objectif, c'est leur réussite et leur bien-être. Je veux qu'ils se sentent bien en venant au collège. »

(1) Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH).

(2) Conseiller principal d'éducation.

”

Qui est couvert sur toute la ligne ?

Une chute à vélo, une glissade dans les escaliers... et c'est tout le quotidien qui est bousculé. Avec l'assurance Famille MAE, vous êtes accompagnés : aide à domicile, garde d'enfants, soutien financier... Des solutions concrètes pour alléger votre quotidien en cas d'accident.

mae.fr





La classe de découvertes, l'expérience collective qui profite à chacun.e

Partir en classe de découvertes, c'est l'occasion, pour votre enfant, d'**apprendre**, de **grandir** et de **partager**, de changer d'air et de renforcer les liens au sein du "groupe classe".

Les **classes de découvertes** proposées par la Ligue de l'enseignement sont un prolongement de *l'apprentissage* qui leur est dispensé par leurs enseignants.

Cette "école ailleurs" leur permet de rapprocher les *savoirs théoriques et pratiques* en lien avec leur parcours scolaire, mais aussi de *s'ouvrir* au monde et de développer le "*faire ensemble*".

Forte de ses **72 ans d'expérience**, ses **1,5 million d'adhérents** et ses **235 000 élèves** accueillis chaque année, la Ligue de l'enseignement est un partenaire reconnu des autorités éducatives.

Elle accompagne les enseignants dans toutes les étapes nécessaires à la création et au bon déroulement des classes de découvertes pour s'assurer de la *qualité* du moment *pédagogique* que va vivre l'élève.

Plus d'informations sur nos nombreuses destinations en France et à l'étranger :

www.sejours-educatifs.org